



**LES LEÇONS D'INTRODUCTION
À LA
PSYCHANALYSE**
Renseignements : Remi Lestien, r.lestien@orange.fr, 06 08 93 13 79

*2024-2025 : Il n'y a rien de plus
humain que le crime*

Transgression brutale ou subtile de la loi, le crime semble rompre tout lien dialectique avec la société. Et pourtant il fascine tout autant qu'il horrifie. Cet acte antiscial par excellence suscite de fait un intérêt intrigué et jousif dont témoignent les diverses passions jamais éteintes pour le fait divers, les polars, les films policiers, ou même les films d'horreur. L'art s'y mêle souvent et les plus grands artistes en ont fait le support de quelques chefs-d'œuvre. Là où le sens commun n'y voitait qu'incarnation du mal ou action obscure et bestiale du monstre, le grand public ne s'y trompe pas. Le crime reste humain, trop humain, et... non seulement digne d'intérêt mais désirable.

Freud, quand il a prêté attention à l'Édipe de Sophocle, a donné à cette histoire mythique la valeur d'un premier roman policier de l'histoire universelle. Avec lui on peut désormais repérer le nœud ou le crime originel qui crée la loi s'attache à la loi qui crée le crime. Lacan a montré de son côté un intérêt précoce pour les rapports entre vérité et réel quand il donne une place prépondérante et cruciale au crime d'Amélie, au cœur de sa thèse, puis un peu plus tard en prenant partie dans l'agitation provoquée par le crime des sœurs Pagan.

L'impossible d'accéder à la moindre harmonie, impose à l'être humain passages à l'acte et faits délicieux que toute société cherche à empêcher... en vain. Ce que le psychanalyste peut affirmer c'est qu'il n'y a pas d'instinct criminel.

La criminologie comme réponse est non seulement affaire de juristes et de magistrats, mais elle ouvre un domaine éthique qui concerne la société tout entière et chacun en un ressort intime qui lui est le plus étranger. C'est pourquoi la psychanalyse y a sa place.

**LA SECTION CLINIQUE
DE NANTES**

www.sectioncliniquenantes.fr - uforca.nantes@gmail.com
Tél. 06 72 15 52 65
1 rue Marcel Schwob 44100 Nantes

UFORCA - Pour l'université Populaire Jacques-Lacan
Sous les auspices du Département de Psychanalyse,
Université Paris VIII

La Section Clinique de
Nantes

Les Leçons d'Introduction à
la psychanalyse

2024-2025 : Il n'y a rien de
plus humain que le crime

Lecture du texte de Jacques Lacan, *Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie* » (1950),
Écrits, Paris, Seuil, 1966.

Deuxième séance le 12 décembre 2024, de la page 128 à 130 : Vérité—Révélation — Responsabilité

« Crime et culpabilité », par Françoise Pilet

Tous criminels

Un petit garçon de trois ans a été puni par son père et a reçu quelques coups car il avait mordu quelqu'un. Il s'est mis alors dans une rage folle et a injurié son père : « *toi lampe, toi serviette, toi assiette* ». Le père interloqué aurait dit : « *Ce petit là deviendra ou bien un grand homme ou bien un grand criminel* ». Et Freud d'ajouter un névrosé. ¹Vous reconnaissez tous un passage de la cure de l'Homme aux rats, patient de Freud.

L'homme aux rats révélera dans l'analyse avec Freud toute une série de comportements compulsifs qui étaient de véritables passages à l'acte. Il révélera ainsi des désirs de meurtres, de vengeance, des sentiments de haine.

Ces comportements compulsifs peuvent être considérés dans un premier abord comme des tentatives de suicide.

Ainsi, pendant ses vacances, un jour, il lui vint à l'esprit qu'il était trop gros. Il lui fallait maigrir. C'était une injonction. Alors, il se leva de table brusquement, il grimpa la montagne en courant, sans chapeau en plein mois d'août à midi. Il était couvert de sueur et allait très mal. Une autre fois, il lui vint l'idée de sauter en bas d'une côte abrupte, comme une injonction. Il aurait pu alors se tuer.

L'Homme aux rats révèle ainsi toute une série de compulsions qui auraient pu le mener à la mort.

Au cours de l'analyse, il réalisa que tous ces actes qui paraissent absurdes avaient eu lieu quand il était en vacances. Son amie était également en vacances mais accompagnée d'un cousin, qu'elle aimait beaucoup et qui lui faisait la cours. L'Homme aux rats en était terriblement jaloux. Ce cousin se nommait Richard et tout le monde l'appelait Dick qui est le diminutif de Richard en anglais. Or Dick en allemand signifie gros.

¹ Freud S., « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 2003, p. 233.

C'était ce cousin Dick qu'il voulait tuer. Cette rage, cette haine contre ce cousin s'est condensée sur ce mot Dick.

Tous criminels a pu dire Lacan après Freud.

Au contraire dans certains cas, notamment quand le recours à la symbolisation fait défaut, quand une impossibilité de symbolisation se présente, c'est le passage à l'acte. Deux exemples viendront l'illustrer dans la suite de l'exposé.

« Rien n'est plus humain que le crime ».

Cette phrase est le titre d'une intervention de Jacques-Alain Miller donnée le 29 avril 2008 à Buenos Aires. Il s'agissait de célébrer la publication du livre de Silvia Elena Tendanz et Carlos Dante Garcia dont le titre est: Qui l'assassin tue ?

Vous pouvez trouver l'intervention de Jacques-Alain Miller dans Mental 21 qui est une revue de la fédération européenne des Écoles de psychanalyse.

Ce numéro 21 de Mental est consacré à « La société de surveillance et ses criminels ».²

Outre l'article de Jacques-Alain Miller, on trouve un entretien d'Éric Laurent et de Judith Miller avec Maître Charrière-Bournazel « Tous criminels », des entretiens avec Jacques-Alain Miller sur l'affaire Mosley et l'affaire Fritzl et un travail formidable de Serge Cottet « criminologie lacanienne », travail qui fait référence au texte que nous étudions. Et bien d'autres textes tout aussi formidables.

Je me suis appuyée sur le texte de Serge Cottet pour cette leçon.

La psychanalyse en ce qui concerne la criminologie peut permettre d'éclairer l'acte du criminel d'apporter un peu de savoir sur cet acte qui demeure énigmatique, incompréhensible sidérant et en même temps fascinant.

Lacan, dès les années 1932 s'est intéressé au crime puisque sa thèse s'appuie sur le cas Aimée, une femme de 38 ans qui a commis un attentat. Il l'a suivie tous les jours pendant une année.

Il y a également son texte sur les sœurs papin en 1933.

Ces textes montrent une dialectique entre la sociologie, la psychanalyse et la psychiatrie. Pour Aimée comme pour les sœurs papin Lacan plaide pour la folie contre les causes sociologiques.

Le texte que nous étudions cette année est de Lacan et de M. Cénac « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie. »

Michel Cénac naît en 1891 et meurt en 1965. Il était psychiatre et psychanalyste français connu pour son travail sur la criminologie analytique. Il a été membre de la Société Psychanalytique de Paris, proche de Jacques Lacan avec qui il collabora dans quelques articles, dont celui que nous travaillons. Il s'oppose à Lacan en 53 pour son élection comme président à la SPP.

Dans les années 50, Lacan participe au congrès de la criminologie de langue française. Ce texte est une contribution aux recherches sur la criminologie. En effet le deuxième congrès de criminologie s'est déroulé à Paris en 1950. Le rapport de police pointe l'importance de l'interrogatoire et donne

² Jacques-Alain Miller, Rien n'est plus humain que le crime, Mental N° 21, La société de surveillance et ses criminels, fédération européenne des écoles de psychanalyse, 2008, p.7.

des indications statistiques relatives aux crimes³ de sang dans le département de la seine durant l'occupation et au sortir de la guerre. Au sortir de la guerre, on notait une augmentation des crimes de sang, une augmentation de la délinquance. Les hommes avaient des armes du fait de la guerre et il y avait un climat de combat et de crime. Les hommes avaient appris à tuer notamment dans le maquis, dans la résistance et ils se sont familiarisés avec l'idée de tuer. Alors que pendant l'occupation, dans les villes, il y avait moins d'hommes et surtout posséder une arme était dangereux.

La question, après-guerre était alors : comment prendre à bras le corps cette question de la délinquance et du crime. Question d'ailleurs qui a toujours préoccupé la société mais qui, à des moments particuliers se pose de façon critique.

La société et le crime

Depuis l'antiquité, la justice et la médecine se sont préoccupés des criminels et en particulier des criminels atteints de folie. Dans l'antiquité, la folie était considérée comme une maladie physique.

Au moyen âge, les fous et surtout les fous criminels étaient considérés comme des possédés, des hérétiques. Ils étaient condamnés au bucher ou à l'errance.

A partir de la renaissance on considère à nouveau la folie comme une maladie. On commence à se prononcer sur la responsabilité ou l'irresponsabilité des fous.

Au 19^{ième} siècle le fou est interné. Le fou criminel est reconnu irresponsable et en même temps enfermé. On a fondé les hôpitaux réservés aux fous et on y enfermait également les vagabonds et les délinquants. La folie s'est rapprochée du désordre, du scandale, du crime.

On observe un contrôle social de plus en plus dur, une pratique de plus en plus répressive. Si le 18^{ième} siècle marque le début des rapports médicaux de l'état mental, c'est principalement au 19^{ième} siècle que les experts psychiatres entrent dans les tribunaux pour évaluer la responsabilité pénale des accusés.

A la fin du 19^{ième} siècle avec la découverte freudienne de l'inconscient et les études de Freud notamment sur la paranoïa, les psychiatres ont fait entrer la folie dans les tribunaux. L'avis de l'expert psychiatre est requis pour orienter le jugement.

Depuis le 15^{ième} siècle se posent les questions de responsabilité, d'irresponsabilité de culpabilité, de sanction, de liberté. Par ailleurs on se pose des questions sur les conduites criminelles : sont-elles innées ou ont-elles des causes psychiques.

Le texte de Lacan s'inscrit dans ce contexte : les problèmes des « hôpitaux/prisons », de la pénalisation du malade mental, de la modification du code civil, de l'intervention des psychanalystes dans les prisons. Tous ces problèmes sont abordés par Lacan comme symptôme social.

Avec ce texte, Lacan nous oriente vers une clinique de l'acte criminel. Il interroge et met à l'épreuve les concepts de responsabilité, de culpabilité, d'humanisation du point de vue de la psychanalyse et il introduit l'instance du surmoi dans les passages à l'acte. On demandait aux psychanalystes présents dorénavant dans la société ce qu'ils avaient à dire sur les actes des criminels. D'où le titre : les fonctions de la psychanalyse en criminologie.

³Rapport national français de police technique (Deuxième congrès de Criminologie) (1950), *Musée Criminocorpus* consulté le 21 juillet 2025.

Serge Cottet précise que dans les années 50, les articles concernant la contribution que le psy peut apporter pour évaluer la responsabilité vont dans le sens de la volonté de punir plutôt que soigner.⁴

Prenons le texte de Lacan⁵

Thèse III. Du crime exprimant le symbolisme du surmoi comme instance psychopathologique : si la psychanalyse irréalise le crime, elle ne déshumanise pas le criminel.

Nous pouvons distinguer 3 parties dans cette thèse.

1°) – Le crime exprime le symbolisme du surmoi

2°) - Le surmoi comme instance psycho-pathologique

3°) –Si la psychanalyse irréalise le crime, elle ne déshumanise pas le criminel.

La psychologie et la sociologie.

Nous sommes en 1950, dans la période pré-structurale de Lacan qui s'échelonne de 1938 à 1953. L'année 1953 marque le point de départ de l'enseignement de Lacan. C'est le début de la période structuraliste.

La sociologie prend son essor après-guerre. Elle se sépare de la philosophie et de la morale et se tourne vers la mesure, le nombre et les statistiques.

Ainsi nous lisons dans le texte de Lacan : « *Le crime ni le criminel ne sont pas des objets qui se puissent concevoir hors de la référence sociologique.* » ou encore « *la réalité sociale du crime s'inscrit dans les structures radicales que transmet inconsciemment le langage.* »⁶ La psychologie à cette époque est liée au social. Mais la référence au langage est déjà présente chez Lacan . Les structures radicales étant les structures œdipiennes et les relations qui en découlent.

Après 1953, à l'époque structuraliste, tous ces concepts vont donc évoluer.

La réalité sociale deviendra l'Autre social puis le grand Autre et l'Autre du signifiant.

Le lien du criminel et de la société deviendra la subordination du sujet au signifiant.

Le symbolisme deviendra le symbolique avec le signifiant.

Lacan continue: « *Ce symbolisme est aussi le premier dont l'expérience psychanalytique ait démontré par des effets pathogènes jusqu'à quelles limites jusqu'alors inconnues il retentit dans l'individu, dans sa physiologie comme dans sa conduite.* »⁷ Cela deviendra : le signifiant a des effets sur le corps.

Donc ce que nous dit Lacan dans tout ce paragraphe peut être résumé en ceci : pour saisir quelque chose du crime, il faut s'appuyer sur le symbolique. Le crime s'inscrit dans le symbolique, ce qui

⁴Cottet S., Mental N° 21, La société de surveillance et ses criminels, fédération européenne des écoles de psychanalyse, 2008, p.17.

⁵ Jacques Lacan, « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », *Écrits*, Paris : Seuil, 1966, p. 129.

⁶ Ibid. p. 126.

⁷ Ibid. p. 126.

s'oppose à ce qui était pensé à l'époque et même actuellement que le criminel est sujet à des instincts criminels.

Pour saisir ce qu'il en est du crime, il nous faut considérer les trois registres de l'imaginaire, du symbolique, et du réel que Lacan introduit en 1953.

Lacan écrit dans sa thèse que les persécutrices d'Aimée sont toutes des « tirages » d'un prototype. Ce prototype étant sa sœur aînée.

« Quelle est en effet pour Aimée la valeur représentative de ses persécutrices ? Femmes de lettres, actrices, femmes du monde, elles représentent l'image que se fait Aimée de la femme qui à un degré quelconque, jouit de la liberté et du pouvoir sociaux. Là éclate l'identité imaginaire. (...) La même image qui représente son idéal est aussi l'objet de sa haine. »⁸

Aimée frappe l'objet unique de sa haine et de son amour. Par le même coup qui la rend coupable devant la loi, poursuit Lacan, elle éprouve la satisfaction du désir accompli : le délire inutile, s'évanouit. Nous voyons donc à travers ces lignes comment l'imaginaire, le réel et le symbolique interviennent dans l'acte d'Aimée.

La responsabilité, la culpabilité, le sentiment de culpabilité.

Culpabilité et responsabilité appartiennent au domaine du droit et de la psychanalyse.

Lacan dans ce texte envisage ces deux notions en psychanalyse tout en dialoguant avec le droit.

La responsabilité en droit :

L'article 121-3 stipule : Il n'y a point de crime ou de délit sans intention de le commettre.

L'article 122-1 stipule : N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuro-psychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes.

Le deuxième article rétablit la responsabilité. En effet, la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuro-psychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure malgré tout punissable. Toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime.

Ces deux articles remplacent deux articles anciens qui existaient au moment de l'écriture du texte de Lacan et auxquels il fait allusion.

L'article 64 : Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister.

L'article 65 : Nul crime ou délit ne peut être excusé, ni la peine mitigée, que dans les cas et dans les circonstances où la loi déclare le fait excusable, ou permet de lui appliquer une peine moins rigoureuse.

Dans l'article 64 sur lequel s'appuyaient les juges la responsabilité des personnes atteintes de troubles psychiatriques était abolie.

Les juges oubliaient, précise Lacan, l'article 65 cette rallonge dont parle Lacan dans ce texte qui donnait à l'expert : « *un pouvoir presque discrétionnaire dans le dosage de la peine* ». ⁹ C'est-à-dire qui permettait de rétablir la notion de responsabilité.

⁸ Jacques Lacan, de la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité, Éditions du Seuil, 1932, p. 253.

⁹ Op. cit., p. 139.

La culpabilité en droit

Elle désigne la responsabilité d'un individu pour une infraction qu'il a commise. Cette définition simplifiée recouvre en fait une série d'éléments nécessaires à l'établissement de la culpabilité : Il y a l'infraction elle-même, l'intention de la commettre et la réalisation effective de l'acte.

Dans le système judiciaire français, cette notion joue un rôle central. Elle est essentielle pour déterminer si un individu doit être sanctionné pour une infraction pénale. Pour établir la culpabilité, le tribunal doit démontrer que l'accusé a commis l'acte répréhensible, en pleine connaissance de cause ou de manière négligente.

La culpabilité et la responsabilité en psychanalyse

« Ce symbolisme est aussi le premier dont l'expérience analytique ait démontré par des effets pathogènes jusqu'à quelles limites jusqu'alors inconnues il retentit dans l'individu, dans sa physiologie comme dans sa conduite. »¹⁰

Ce qui signifie en termes structuralistes : le symbolique a des effets sur l'individu, dans son fonctionnement et dans ses conduites.

Lacan continue *« ces effets dont elle découvrait le sens, elle les désigna hardiment par le sentiment qui leur répond dans le vécu : la culpabilité. »*

Ces effets du symbolique sur le vivant, ce sont nos symptômes. Nous pouvons très bien vivre avec, considérer que le corps nous joue des tours, que notre organisme fonctionne mal, que nos constantes s'affolent etc... Tant que la question n'est pas : peut-être y a-t-il un sens à tout cela, un sens que j'ignore, peut-être ai-je quelque chose à voir dans tout cela, tant qu'on ne s'adresse pas à un psychanalyste, et bien on ne découvre pas ce sentiment de culpabilité inconscient corrélatif des symptômes au sens large.

J'y inclus toutes les conduites. Voici un exemple tiré de la psychopathologie de la vie quotidienne de Freud que j'avais apporté dans la leçon 2 du 14 décembre 2023, l'intention agressive. Il s'agit d'une femme qui fait le lapsus et l'oubli du chiffre 12. Cette femme grâce à l'association libre et à l'émergence de ce lapsus et de cet oubli découvre que ses désirs inconscients étaient que *« l'oncle doit mourir, les enfants doivent mourir et moi je reçois l'argent qui me vient d'eux. »¹¹* Le 12 concentre à lui seul une énorme agressivité, qu'elle manifestait quotidiennement envers ses enfants.

Jacques-Alain Miller a donné une interview au point en 2008, le titre de l'article *« L'oubli est un meurtre »* Les médias rapportaient : *« Des bébés meurent oubliés dans une voiture en plein soleil ou sont secourus in extrémis par les pompiers »*. Les journalistes considèrent que Jacques-Alain Miller apporte un éclairage dérangeant.

Le Point : Comment peut-on expliquer cette série d'enfants oubliés dans des voitures ?

Jacques-Alain Miller : Les vacances, la fatigue, les préoccupations, l'inattention... On sent bien que cela n'explique pas tout, qu'un désir est impliqué, un désir inconnu. C'est bien ce qui fait peur, car qui me dit que moi-même... Le fait est qu'on peut sans le savoir désirer détruire ce qui vous est le plus cher. Et parfois on le sait : il arrive qu'une mère soit obsédée par la pensée qu'elle va subitement tuer son enfant chéri. Cela s'appelle une phobie d'impulsion. C'est l'envers de l'oubli d'enfant.

Du point de vue psychanalytique, le sujet est responsable de tout : de ses lapsus, de ses actes manqués, de ses rêves, de ses absences. C'est pourquoi Freud pouvait dire que, dans l'inconscient, nous sommes tous criminels.

¹⁰ Op.cit., p. 129.

¹¹ Freud S., La psychologie de la vie quotidienne, Gallimard, paris, 2008, p. 184.

Ces actes montrent par l'analyse une culpabilité inconsciente. Les symptômes étant les résultats de cette culpabilité.

Qu'est-ce que la culpabilité inconsciente en psychanalyse ?

Est coupable celui qui a commis une faute aux yeux de la loi et par métonymie, une action condamnable. Le texte de Freud, le clivage du moi dans le processus de défense¹² nous éclaire sur cette culpabilité.

Freud a écrit ce texte en 1938 soit un an avant sa mort. C'est le dernier texte de Freud, inachevé, écrit à Londres, où il a migré pour fuir les nazis. Freud considère ce qu'il est en train d'écrire, comme nouveau et tout à fait déconcertant. Freud part des dires d'un enfant, le petit Hans probablement. Il nous dit : supposons que le moi de l'enfant se trouve confronté à une revendication pulsionnelle (Hans est en effet aux prises avec ses érections, ses excitations corporelles et se masturbe pour satisfaire sa libido). Il se masturbe, sans gêne et sans honte.

Mais quand il commence à grandir et à entrer dans le monde symbolique, à un moment, il comprend, qu'il ne doit pas le faire. Avant ses 4ans, il lui était indifférent d'être regardé par les filles, à partir de 4 ans la honte apparaît. Il ne veut plus être regardé, il se cache pour faire pipi, et dit à sa mère que montrer son fait pipi à tous, c'est une honte.

Voilà donc le surmoi qui entre en jeu en lien avec la pulsion ou libido ou jouissance. La honte est un affect attestant que le sujet a pris place dans l'Autre, c'est-à-dire dans le symbolique. Lacan parle d'Hontologie.

Se pose alors un dilemme à l'enfant. Soit il reconnaît qu'il doit stopper ses comportements soit il dénie la réalité et considère qu'il n'a rien à craindre et il peut continuer. Il est aux prises d'un côté avec le monde symbolique et de l'autre avec la jouissance.

En fait Freud dit que dans la plupart des cas, il fait les deux. Il maintient cette jouissance et en même temps sous la houlette du surmoi, il reconnaît le danger de continuer. Il assume alors le fait de continuer sous forme d'un symptôme : l'angoisse et la phobie. La pulsion est satisfaite et la réalité (on ne fait pas cela) se dédommage sous forme d'un symptôme.

Ce qui entraîne une déchirure dans le moi, une déchirure qui ne guérira jamais mais augmentera avec le temps. Il y a clivage du moi.

Tout ceci dit Freud nous paraît étrange car nous considérons toujours la synthèse du moi comme allant de soi, une synthèse parfaite. Nous avons tort. La synthèse du moi n'existe pas. C'est cela qui est nouveau, déconcertant et qui n'est toujours pas admis aujourd'hui. Il y aura toujours une béance entre la jouissance et notre monde symbolique.

C'est ce que Lacan nous dit dans ce texte :¹³ « *L'expérience analytique démontre que le symbolisme, (le symbolique) a des effets pathogènes dans l'individu, dans sa physiologie et dans sa conduite. Les effets du symbolique sur le vivant engendrent la culpabilité. La culpabilité est l'effet sur le sujet d'un Autre qui juge.*

Si la psychanalyse irréalise le crime, elle ne déshumanise pas le criminel.

Pour statuer sur la responsabilité et la culpabilité, la justice cherche à obtenir la vérité par les aveux du criminel. la psychanalyse cherche la vérité dans les dires du sujet.

En irréalisant le crime, comme le précise Lacan dans cette page, c'est-à-dire faire passer l'acte du côté du symbolique et de l'imaginaire, faire que le passage à l'acte sidérant, incompréhensible devienne un peu imaginable, un peu symbolisé : c'est l'irréalisation du crime. Tirer le crime du réel vers le symbolique et l'imaginaire.

L'irréalisation est corrélative d'une humanisation. Humaniser le crime c'est réintroduire le sujet et non le criminel dans son acte. Cela permet à l'individu d'en savoir un peu quelque chose de sa

¹² Freud S., Résultats, idées, problèmes, II, 1921-1938, P.U.F, Paris, 1985, p. 283.

¹³ Op.cit., p. 129.

responsabilité au titre de répondre de son acte à savoir, comment s'est construit sa responsabilité. Comment le sujet a répondu à une jouissance .

C'est ce que Lacan a fait avec Aimée, ce qu'avant lui Freud a fait avec ses analysantes, dont cette femme avec cet oubli et ce lapsus, c'est ce que nous faisons en psychanalyse. Donner à chaque homme, criminel ou pas, la possibilité de parler, d'avoir accès dans l'après-coup à un savoir sur son acte. C'est dans ce sens que j'entends « *si la psychanalyse irréalise le crime, elle ne s'déshumanise pas le criminel* ». Le sujet qui a commis un crime pourra grâce à la psychanalyse répondre autant que possible de sa vie, de son acte et entrevoir la mesure de sa responsabilité.

Comme le précise S. Cottet : l'acte aussi horrible soit-il se trouve humanisé par l'intégration du sujet (et non le criminel) dans l'univers de la faute.

L'ordre dur qui règne aujourd'hui conduit un très grand nombre de psychotiques en prison. Le criminel n'est pas le sujet supposé au crime comme le précise Francesca Biagi-Chai.

Beaucoup pensent que les psy vont pouvoir grâce à la découverte de l'inconscient expliquer les crimes et prévoir qu'un individu sera susceptible de devenir un criminel. Il n'en est rien.

Les faits divers sur les crimes, les documentaires, les séries suscitent toujours, un grand intérêt, une fascination. On parle de monstruosité. Ces crimes suscitent aussi une perplexité, une incompréhension, alors que la dimension psychotique du criminel est perceptible dans ses dires ou ses conduites.

La psychose depuis Freud a enseigné le psychanalyste sur le réel et sur la place que le psychanalyste doit tenir au regard de ce réel.

Prenons le cas Fourniret que Francesca Biagi-Chai évoque lors de son entretien avec La Cause freudienne¹⁴

Les experts avaient conclu à une névrose obsessionnelle. Pourtant précise Francesca, « *une brèche métonymique s'était ouverte à partir d'un point délirant. Cette brèche n'est pas du registre de l'obsession.* »

Fourniret était un tueur en série qui a commis des crimes sur des très jeunes filles en France et en Belgique. Il a été surnommé par les médias « Le forestier des Ardennes, l'ogre des Ardennes, le tueur, le monstre des Ardennes. »

Il avoue 11 meurtres. Il est suspecté dans 21 affaires de disparition de jeunes filles.

Dans cette interview, Francesca Biagi-Chai précise que ce qui rapprochent Landru et Fourniret c'est la dimension de la pureté. Ce qui paraît énorme, paradoxal et très surprenant.

Fourniret montre très tôt une pureté délirante. A 24 ans, il écrit un livre « Ouvrier mon ami » dans lequel il essaye de retrouver toute la pureté du travail de son père.

Il écrit : « *La pureté de la condition humaine m'attire comme un aimant.* ». Il avoue avec été choqué jeune, de voir sa sœur déféquer dans un sceau. Il a déclaré : « *Pour moi une femme ça ne défèque pas, c'est dégradant, ce n'est pas à la hauteur de l'image de la Sainte Vierge.* »

« *L'absence de l'hymen de sa femme lors de leur premier rapport sexuel a été un accroc qui a défait tout le semblant, toute la construction, tout l'imaginaire du sujet. La membrane soustraite au réel fait passer de l'idéal à l'ordure.* »¹⁵

¹⁴ F., Biagi-Chai, Les crimes en série, la Cause freudienne n° 69, Revue de l'École de la Cause freudienne, Paris, 2008, p. 133.

¹⁵ Ibid., p. 141.

L'hymen était pour lui l'idéal de la pureté qu'il recherchait mais non pas comme métaphore, comme représentant la pureté mais comme réel. Il va chercher la pureté dans la membrane même.

Le premier meurtre avoué a eu lieu le 11 décembre 1987 sur une jeune fille de 17 ans. Ce premier meurtre suit de près son mariage avec Monique Olivier (le 22 octobre 1987).

Fourniret réclamait justice du fait de la non virginité de son épouse. Il disait : « *Moi resté pur, le soir de mes noces ! j'ai pris cela comme une injustice, j'ai rien compris.* »

Nous ne sommes pas du côté de la jouissance pour Fourniret mais du côté d'un pur sujet de droit. Il considère avoir subi un préjudice. Il lui faut retrouver en bonne logique le point où cela lui a fait défaut pour lui, pour être un homme dans la vie, le point où le symbolique lui a manqué pour appréhender ce que c'est pour lui que d'être un homme dans la vie. C'est un trou dans le symbolique. Pour lui l'hymen n'est pas une métaphore de la virginité. Si la nature a mis là, l'hymen, elle a ses raisons. C'est parce qu'il ne peut pas savoir quel est le secret de la vie qui se loge à cet endroit précis que pour continuer à vivre, il est obligé de savoir, précise Francesca Biagi-Chai

La plupart de ses tentatives d'agressions sexuelles sur des jeunes filles sont des tentatives pour retrouver ce point-là.

Aurait-on pu éviter cela ? demande Francesca.

Le problème est que de nos jours, tout le monde est diagnostiqué pervers narcissique ou dépressif à la place de psychose ou névrose. Nous sommes dans une société qui veut nier la folie. Aussi ne voulant plus entendre et ne sachant plus entendre, les passages à l'acte seront de plus en plus nombreux.